

« grés. » (RESTAUT.) — « *Avez-vous monté le bois ?* » (WAILLY.) — « Il *a* passé le but. » (L'Académie.) — « Le batelier *m'a* passé. » (Même autorité.) — « Nous *avons* passé le fleuve. » (M. LEHODEY.) — « Alexandre *a* passé l'Euphrate. » (RESTAUT, WAILLY.) — « On *a* sorti d'une fâcheuse affaire. » (RESTAUT, WAILLY.) — « Il *a* descendu plusieurs passagers dans cette ville. » (L'Académie.) — « *J'ai* descendu les degrés. » — « *J'ai* descendu la montagne en dix minutes. » (M. LAVEAUX.)

Et avec *être*, lorsqu'ils ne sont pas accompagnés d'un régime direct : « Il *est* passé en Amérique depuis tel temps. » (L'Académie.) — « L'empire des Mèdes *est* passé. » (Le P. BOUHOURS.) — « La procession *est* passée. » (CONDILLAC.) — « Cette mode, cette fleur *est* passée. » (RESTAUT, WAILLY et SICARD.) — « Il *est* monté dans sa chambre. » (DANGEAU.) — « Notre-Seigneur *est* monté au ciel. » (L'Académie.) — « Je ne dois qu'à moi seul, non à un sang illustre, les grandeurs où je *suis* monté. » (VOLTAIRE, trad. de *l'Héracl. espag.*) — « Il *était* monté, il *est* descendu. » (L'Académie.) — « Il *est* descendu bien bas. » (DANGEAU.) — « Il y a une demi-heure que je *suis* descendu. » (M. LAVEAUX.) — « La rivière *est* sortie de son lit. » (L'Académie.) — « Monsieur *est* sorti. »

(Ménage, Th. Corneille, Wailly, Restaut, Condillac et Lévizac.)

Cependant, comme ces verbes sont susceptibles d'exprimer une action lors même qu'ils n'ont pas de régime direct exprimé, ne doit-on pas leur appliquer le principe général que nous avons invoqué pour les verbes *périr*, *cesser*, *demeurer*, etc., et par conséquent les conjuguer avec *avoir*, quand c'est l'action qu'on veut exprimer, qu'ils aient un régime direct ou non, et avec *être*, lorsque c'est l'état qu'il s'agit de peindre ? Ainsi donc on dira : « Il *a* passé en Amérique en tel temps. » (L'Académie.) — « L'armée *a* passé par ce pays. » (BEAUZÉE.) — « La procession *a* passé sous mes fenêtres. » (CONDILLAC.) — « Cette loi bien combattue *a* passé. » (LEMARE.) — « Il *a* monté quatre fois à sa chambre pendant la journée. » (L'Académie.) — « Il *a* monté pendant trois heures pour arriver au haut de la montagne. » (DANGEAU.) — « La rivière *a* monté cette année à une telle hauteur. » (L'Académie.) — « Le blé *a* beaucoup monté en six semaines de temps. » (M. LAVEAUX.) — « Le baromètre *a* descendu de quatre degrés pendant la journée. » (L'Académie.) — « *J'ai* entré en ce lieu. » (PÉLISSON.) — « Lucain *eût* entré lui-même dans ce sentiment s'il l'eût pu. » (BOSSUET.) — « Il semble que Cicéron *ait* entré dans les sentiments de ce philo-

« sophe. » (LA BRUYÈRE.) — « Les prédicateurs *ont* entré en société avec les auteurs et les poètes. » (Le même.) — « *J'ai* sorti de la ville exprès pour une affaire, etc. » (TH. CORNEILLE, le *Festin de Pierre*, act. V, sc. 1.) — « Monsieur *a* sorti ce matin, et il est de retour. » (MÉNAGE, chap. 378.) — « La rente *a* monté de quatre francs en moins d'une heure. » — « Il *a* entré ce matin dans ma chambre, et il en est sorti presque aussitôt. » (M. LAVEAUX.) — « Il *a* expiré, il *a* trépassé à six heures du soir, » (Le même.) puisque dans toutes ces phrases c'est l'action faite par le sujet que l'on veut exprimer, et non pas l'état où il se trouve.

Et l'on devra dire aussi :

« Notre-Seigneur *est* monté au ciel. » (L'Académie.) — « Il *est* monté dans sa chambre. » (Même autorité.) — « La voix de l'innocence *est* montée au ciel. » (M. LAVEAUX.) — « Elles *sont* descendues de leur char. » (M. LAVEAUX.) — « Depuis quand *sont-elles* descendues ? » (Même autorité.) — « Les beaux jours *sont* passés. » (L'Académie.) — « Tout le monde *est* sorti. » (RESTAUT et WAILLY.) — « Les rentes *sont* montées. » — « Il *est* expiré, il *est* trépassé depuis une heure, » (M. LAVEAUX.) puisque c'est ici l'état du sujet que l'on veut exprimer.

## ARTICLE X.

## PARADIGMES, OU MODÈLES DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE CONJUGAISONS.

Avant de donner ces modèles, nous croyons nécessaire de rappeler à nos lecteurs, qu'on ne distingue en français que quatre espèces de conjugaisons, parce que les verbes ne se terminent réellement que de quatre manières différentes à l'infinitif : en *er*, en *ir*, en *oir* et en *re*.

Ce tableau indique que la première et la troisième conjugaison ne varient jamais, mais que la seconde et la quatrième varient ; de manière que les temps primitifs des quatre conjugaisons principales se divisent naturellement en douze classes.

Néanmoins comme ces douze classes ont été réduites à quatre par tous les Grammairiens, nous ne donnerons que les paradigmes ou modèles de conjugaisons de ces quatre classes, ne doutant pas qu'avec la table des terminaisons des temps primitifs, avec la formation des temps et la conjugaison de tous les verbes irréguliers, le lecteur ne soit suffisamment guidé.

TERMINAISONS DES TEMPS PRIMITIFS :	PREMIERE CONJUGAISON.	SECONDE CONJUGAISON.	TROISIEME CONJUGAISON.	QUATRIEME CONJUGAISON.
En <i>er</i> , comme aimer.	En <i>ant</i> , comme aimant.	En <i>e</i> , comme aimé.	En <i>e</i> , comme j'aime.	En <i>ant</i> , comme j'aimai.
En <i>tr</i> , comme finir.	En <i>issant</i> , comme finissant.	En <i>t</i> , comme fini.	En <i>is</i> , comme je finis.	En <i>is</i> , comme je finis.
En <i>ir</i> , comme ouvrir.	En <i>rant</i> , comme ouvrant.	En <i>ir</i> , comme ouvert.	En <i>is</i> , comme j'ouvre.	En <i>is</i> , comme j'ouvre.
En <i>ir</i> , comme sentir.	En <i>ant</i> , comme sentant.	En <i>it</i> , comme senti.	En <i>is</i> , comme je sens.	En <i>is</i> , comme je sens.
En <i>entir</i> , comme tenir.	En <i>rant</i> , comme tenant.	En <i>u</i> , comme tenu.	En <i>is</i> , comme je tiens.	En <i>is</i> , comme je tiens.
En <i>evoir</i> , comme recevoir.	En <i>evant</i> , comme recevant.	En <i>u</i> , comme reçu.	En <i>is</i> , comme je reçois.	En <i>is</i> , comme je reçois.
En <i>dre</i> , comme rendre.	En <i>dant</i> , comme rendant.	En <i>u</i> , comme rendu.	En <i>is</i> , comme je rends.	En <i>is</i> , comme je rends.
En <i>aire</i> , comme plaier.	En <i>aisant</i> , comme plaissant.	En <i>u</i> , comme plu.	En <i>is</i> , comme je plains.	En <i>is</i> , comme je plains.
En <i>uire</i> , comme réduire.	En <i>uisant</i> , comme réduisant.	En <i>u</i> , comme réduit.	En <i>is</i> , comme je réduis.	En <i>is</i> , comme je réduis.
En <i>indre</i> , comme craindre.	En <i>ignant</i> , comme craignant.	En <i>u</i> , comme craint.	En <i>is</i> , comme je crains.	En <i>is</i> , comme je crains.
En <i>oître</i> , comme croître.	En <i>oissant</i> , comme croissant.	En <i>u</i> , comme cru.	En <i>is</i> , comme je crois.	En <i>is</i> , comme je crois.
En <i>aire</i> comme naître.	En <i>aisant</i> , comme naissant.	En <i>e</i> , comme né.	En <i>is</i> , comme je nais.	En <i>is</i> , comme je nais.

## § I.

## DE LA CONJUGAISON DES VERBES ACTIFS.

Le verbe *actif* est, comme nous l'avons déjà dit, celui qui, outre sa qualité inhérente à tous les verbes de signifier l'affirmation, exprime une action faite par le sujet, et qui a ou qui peut avoir un régime direct.

## PREMIERE CONJUGAISON EN ER.

## CHANTER (Modèle).

## INDICATIF (PREMIER MODE).

## PRÉSENT ABSOLU.

(Ce temps marque une chose qui est ou qui se fait dans le moment de la parole.)

(Présentement)

Je chante (324).

Tu chantes (325).

Il ou elle chante.

Nous chantons.

Vous chantez.

Ils ou elles chantent.

## IMPARFAIT.

(Ce temps marque une chose faite dans un temps passé, mais comme présente à l'égard d'une autre chose faite dans un temps également passé.)

(Quand vous êtes entré)

Je chantais (326).

Tu chantais.

Il ou elle chantait.

Nous chantions.

Vous chantiez.

Ils ou elles chantaient.

## PRÉTÉRIT DÉFINI.

(Ce temps marque indéterminément une chose faite dans un temps déterminé et entièrement écoulé.)

(La semaine passée)

Je chantai (327).

Tu chantas.

Il ou elle chanta (328).

Nous chantâmes.

Vous chantâtes.

Ils ou elles chantèrent.

(329)

(324) A la première conjugaison, la première personne du présent de l'indicatif ne prend point de *s*.

(325) Cette seconde personne prend un *s*. — Règle générale pour tous les temps simples des verbes réguliers et irréguliers. Voyez les exceptions à l'orthographe des verbes.

(326) Autrefois on écrivait *je chantois*.

(327) On prononce *je chanté*.

(328) Règle générale. — A la troisième personne singulière du prétérit défini

## PRÉTÉRIT INDÉFINI.

(Ce temps marque une chose faite dans un temps entièrement passé que l'on ne désigne pas, ou dans un temps passé désigné, mais qui n'est pas encore tout à fait écoulé.)

(Cette semaine)

J'ai chanté.	Nous avons chanté.
Tu as chanté.	Vous avez chanté.
Il ou elle a chanté.	Ils ou elles ont chanté.

## PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

(Ce temps marque une chose passée avant une autre, qui est également passée, et dont il ne reste plus rien à écoulé.)

(Quand)

J'eus chanté.	Nous eûmes chanté.
Tu eus chanté.	Vous eûtes chanté.
Il ou elle eut chanté.	Ils ou elles eurent chanté.

## PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR SUR-COMPOSÉ (330).

(Ce temps marque une chose passée avant une autre, dans un temps qui n'est pas encore entièrement écoulé.)

(Quand)

J'ai eu chanté.	Nous avons eu chanté.
Tu as eu chanté.	Vous avez eu chanté.
Il ou elle a eu chanté.	Ils ou elles ont eu chanté.

## PLUS-QUE-PARFAIT (331).

(Ce temps marque qu'une chose était déjà faite, quand une autre, également passée, s'est faite.)

(Quand vous entrâtes)

J'avais chanté.	Nous avions chanté.
Tu avais chanté.	Vous aviez chanté.
Il ou elle avait chanté.	Ils ou elles avaient chanté.

## FUTUR ABSOLU.

(Ce temps marque qu'une chose sera ou se fera dans un temps qui n'est pas encore.)

(Demain)

Je chanterai (332).	Nous chanterons.
Tu chanteras.	Vous chanterez.
Il ou elle chantera.	Ils ou elles chanteront.

des verbes de la première conjugaison, on ne met ni accent circonflexe ni *t* final.  
(329) Règle générale. — Ces deux personnes plurielles prennent l'accent circonflexe.

(330) Ce temps est peu en usage.

(331) On distingue également un plus-que-parfait, ainsi qu'un futur passé (ou antérieur) composé, dont l'emploi est encore plus rare que celui du parfait antérieur sur-composé : *j'avais eu dîné, j'aurai eu aimé*, etc. — On observera que ces trois temps n'étant pas usités dans les auxiliaires, ne seront pas admis dans les verbes passifs.

(332) On prononce *je chanteré*.

## FUTUR PASSE OU ANTERIEUR.

(Ce temps marque qu'une chose sera faite, lorsqu'une autre, qui n'est pas encore, sera présente.)

(Je sortirai quand)

J'aurai chanté.	Nous aurons chanté.
Tu auras chanté.	Vous aurez chanté.
Il ou elle aura chanté.	Ils ou elles auront chanté.

## CONDITIONNEL (DEUXIÈME MODE).

## PRÉSENT.

(Ce temps marque qu'une chose serait ou se ferait dans un temps présent, moyennant une condition.)

(Si je pouvais,)

Je chanterais.	Nous chanterions.
Tu chanterais.	Vous chanteriez.
Il ou elle chanterait.	Ils ou elles chanteraient.

## PASSÉ.

(Ce temps marque qu'une chose aurait été faite dans un temps passé, si la condition dont elle dépendait avait eu lieu.)

(Si vous aviez voulu,)

J'aurais ou j'eusse chanté.	Nous aurions ou nous eussions chanté.
Tu aurais ou tu eusses chanté.	Vous auriez ou vous eussiez chanté.
Il ou elle aurait, il ou elle eût chanté.	Ils ou elles auraient, ils ou elles eussent chanté.

## IMPÉRATIF (TROISIÈME MODE) (333).

## PRÉSENT OU FUTUR.

(Ce temps marque l'action de prier, de commander ou d'exhorter ; il indique un présent par rapport à l'action de commander, et un futur par rapport à la chose commandée.)

(Point de première personne) (334).

Chante (335).	Chantons.
	Chantez.

(333) *Chante, chantons, chantez* voilà les seules personnes de l'impératif français ; *qu'il chante, qu'ils chantent* appartiennent évidemment au subjonctif.

D'ailleurs la suppression des pronoms, qui sont nécessaires partout ailleurs, est une des formes caractéristiques du sens impératif.

(Beauzée, *Encycl. méth.*, au mot *impératif*. — Domergue, page 89. — M. Lemare, page 191, première édit. etc.)

(334) L'impératif n'a point de première personne. Voyez-en le motif page 447.

(335) Dans les verbes de la première conjugaison, dont la seconde personne singulière de l'impératif est toujours terminée par un *e* muet, on ajoute un *s* après *cete*, quand le pronom *en* ou le pronom *y* doit suivre : *apportes-y tous tes soins*,

## SUBJONCTIF (QUATRIÈME MODE).

## PRÉSENT OU FUTUR.

(Ce temps marque le désir, le souhait ou la volonté.)

*(On désire, on désirera)*

Que je chante.	Que nous chantions.
Que tu chantes.	Que vous chantiez.
Qu'il ou qu'elle chante.	Qu'ils ou qu'elles chantent.

## IMPARFAIT.

*(On désirait, on désira, on a désiré, on désirerait)*

Que je chantasse (336).	Que nous chantassions.
Que tu chantasses.	Que vous chantassiez.
Qu'il ou qu'elle chantât (337).	Qu'ils ou qu'elles chantassent.

## PRÉTÉRIT.

*(On a désiré, on aura désiré)*

Que j'aie chanté.	Que nous ayons chanté.
Que tu aies chanté.	Que vous ayez chanté.
Qu'il ou qu'elle ait chanté.	Qu'ils ou qu'elles aient chanté.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

*(On avait, on aurait ou on eût désiré)*

Que j'eusse chanté.	Que nous eussions chanté.
Que tu eusses chanté.	Que vous eussiez chanté.
Qu'il ou qu'elle eût chanté.	Qu'ils ou qu'elles eussent chanté.

*donnes-en.* Mais observez que si, au lieu du pronom *en*, c'est la préposition *en* qui suit le verbe terminé par un *e* muet, alors on ne fait point usage de la lettre euphonique *s*, c'est-à-dire que l'on écrit *admire en France* . . . et non pas *admires en France*. (Voyez *Orthographe des verbes*.) — Cette règle générale s'applique à tous les verbes de la deuxième et de la troisième conjugaison, dont la deuxième personne singulière de l'impératif est en *e*, tels que *offrir, souffrir, ouvrir, cueillir, avoir, savoir*, etc. : *offre, souffre, ouvre, cueille, aie, sache*.

(336) On dit que je *chantasse*, que tu *chantasses*, et non pas que je *chantas*, que tu *chantas*.

(337) A la troisième personne singulière de l'imparfait du subjonctif, on fait usage d'un *t* final, et sur la pénultième on met un accent circonflexe.

On lit dans les *Confessions* de J.-J. Rousseau (liv. III) : « Je fus corrigé d'une faute d'orthographe que je faisais, avec tous les Genevois, par ces deux vers de la *Henriade* (chant II) :

... Soit qu'un vieux respect pour le sang de leurs maîtres  
Parlât encor pour moi dans le cœur de ces traitres.

Le mot *parlât*, qui me frappa, m'apprit qu'il fallait un *t* à la troisième personne de l'imparfait du subjonctif; au lieu qu'auparavant je l'écrivais et prononçais *parla*, comme au parfait simple (parfait défini).

## INFINITIF (CINQUIÈME MODE).

PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.
Chanter.	Chanté, chantée.
PRÉTÉRIT.	PARTICIPE FUTUR.
Avoir chanté.	Devant chanter.
PARTICIPE PRÉSENT.	
Chantant.	

Conjugez de même *abîmer* (338), *abreuver*, *daigner* (339), *déverser* (340), *implorer* (341), *parler* (342), *pleurer* (343), *sou-*

(338) **ABÎMER.** Ce mot offre toujours une idée de profondeur.

Poussés sur les rochers, navires, matelots  
Ont été cette nuit *abîmés* dans les flots.

(L'abbé Genest, *Pénélope*, acte II, sc. 4.)

Dieu résolut enfin . . . . .

D'*abîmer* sous les eaux tous ces audacieux.

(Boileau, Sat. XI.)

Pourquoi, dit Voltaire dans ses *Remarques* sur Corneille, pourquoi dit-on *abîmé dans la douleur, dans la tristesse*, etc.? C'est que l'on peut y ajouter l'épithète de *profonde*.

(339) **DAIGNER.** Féraud fait observer avec raison que ce verbe est peu usité à la première personne, à moins qu'on ne fasse parler Dieu ou un souverain, ou qu'on ne parle en plaisantant ou dans le dépit. En conséquence, il blâme cette phrase de Bossuet : *Je ne daignerai ni les avouer ni les nier*; cela parait, dit-il, trop fier et trop hautain.

(340) **DÉVERSER.** Depuis quelque temps on a donné à ce verbe une nouvelle acception. On l'emploie au figuré pour verser, répandre; on dit : *déverser le mépris, l'opprobre sur quelqu'un*.

(341) **IMPLORER.** L'Académie ne dit ce verbe que des choses et de Dieu : *Implorer Dieu dans son affliction. — Implorer le secours du ciel. — Implorer la clémence du vainqueur*.

Voyez aux *Rem. dét.* des exemples qui prouvent qu'on le dit aussi des personnes.

(342) **PARLER.** Ce verbe s'emploie figurément dans un grand nombre de cas : *le silence, le mérite, les services, les blessures, l'honneur, l'humanité, la vertu parlent*. (L'Académie.)

Voyez les *Rem. dét.* au mot *parler*.

(343) **PLEURER.** Actif, se dit des choses et des personnes. « Il faut *pleurer* les hommes à leur naissance, et non pas à leur mort. » (Montesquieu, *Lettres pers.*,

Circé pâle, interdite, et la mort dans les yeux,

*Pleure* sa funeste aventure. (J.-B. Rousseau, *Cantate de Circé*.)

*Pleurez-vous* Clytemnestre, ou bien Iphigénie?

(Racine, *Iphigénie*, acte I, sc. 1.)

ler (344), épouvanter, hébéter, lamenter, marier (345), vaciller (346), et tous les verbes dont l'infinif est en *er*.

A l'égard des verbes irréguliers ou défectifs de cette conjugaison, voyez article XII et suivants.

*Remarques.* — Pour conjuguer un verbe de quelque conjugaison qu'il soit, il faut savoir :

1° Que dans les verbes il y a des *radicales*, syllabes ou lettres qui précèdent la terminaison, lesquelles sont comme la racine du verbe et en renferment la signification; et des syllabes ou lettres qui forment la terminaison : les premières sont toujours invariables, et ne peuvent disparaître dans la conjugaison; les secondes, au contraire, varient suivant les temps et les personnes. Ainsi dans le verbe *chanter*, la terminaison commune aux verbes de la première conjugaison est *er*, les radicales sont *chant*;

2° Que les temps simples se divisent en *temps primitifs*, qui servent à former d'autres temps et qui ne sont eux-mêmes formés d'aucun autre; et en *temps dérivés*, qui se forment des temps primitifs, suivant les règles détaillées dans la *formation des temps*, p. 499.

Cela posé, qu'on ait à conjuguer, par exemple, le verbe *oublier* : la terminaison *er* fait connaître que ce verbe est de la première conjugaison; on sépare les radicales des finales, et l'on a *oubli-er*. Ensuite on a recours au modèle que nous avons donné des temps de la première conjugaison, qui est *chanter*, pour ajouter aux radicales *oubli* les terminaisons qui suivent *chant* dans les cinq temps primitifs, et l'on trouve :

Inf. prés., *oubli-er*. — Part. prés., *oubli-ant*. — Part. passé, *oubli-é*. — Indic. prés., *j'oubli-e*. — Prét. défini, *j'oubli-ai*.

(344) SOULER. Autrefois ce terme était admis dans le style noble. Corneille a dit dans *le Cid* :

*Soulez-vous du plaisir de m'empêcher de vivre.*

Et l'Académie, dans sa critique du *Cid*, n'a point relevé cette expression. Aujourd'hui on ne la souffrirait pas.

— Ce mot sans doute ne peut se placer au hasard; mais nous croyons qu'un écrivain habile pourrait en faire un bon usage, car il y a de l'énergie dans ces phrases données par l'Académie : *Souler ses yeux de sang, de carnage; se souler de plaisirs*. A. L.

(345) Voyez les *Rem. dét.* pour les verbes *épouvanter, hébéter, lamenter et marier*.

(346) VACILLER conserve toujours les deux *ll*.

Les cinq temps primitifs étant trouvés, il ne s'agit que de suivre les règles établies pour la formation des temps dérivés, et que nous développerons après avoir donné le modèle des quatre conjugaisons.

Si l'on ne voulait pas avoir recours à la formation des temps, le modèle de conjugaison du verbe *chanter* suffirait. En effet, on formerait quelque temps que ce fût, en ajoutant aux radicales *oubli* les terminaisons qui suivent *chant* dans les temps que l'on désirerait. Par exemple, si c'était le futur du verbe *oublier* que l'on voulait former, les finales de ce temps étant, dans le modèle de conjugaison du verbe CHANTER, *erai, eras, era, erons, erez, eront*, on n'aurait besoin que de les ajouter aux radicales *oubli*, et alors on aurait *oubli-ERAI, oubli-ERAS, oubli-ERA, oubli-ERONS, oubli-EREZ, oubli-ERONT*.

## SECONDE CONJUGAISON EN IR.

EMPLIR (Modèle) (347).

INDICATIF (PREMIER MODE).

PRÉSENT ABSOLU.

(*A quoi vous occupez-vous?*)

J'emplis (348).	Nous emplissons.
Tu emplis.	Vous emplissez.
Il ou elle emplit.	Ils ou elles emplissent.

IMPARFAIT.

(*Quand vous êtes entré,*)

J'emplissais (349).	Nous emplissions.
Tu emplissais.	Vous emplissiez.
Il ou elle emplissait.	Ils ou elles emplissaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

(*La semaine passée,*)

J'emplis.	Nous emplîmes.
Tu emplis.	Vous emplîtes.
Il ou elle emplit.	Ils ou elles emplirent.

(347) EMLIR. Voyez aux *Rem. dét.* une observation sur ce verbe.

(348) Cette première personne prend un *s* final; il en est de même à la troisième et à la quatrième conjugaison. Si l'on fait usage de cette orthographe, cela provient, comme dit l'Académie, page 149 de ses *Observations*, de ce que les premières personnes du présent de l'indicatif de tous les verbes qui ne terminent pas cette première personne par un *e* muet sont longues.

(349) Aujourd'hui que l'Académie a approuvé cette orthographe, il faut écrire *j'emplissais* et non plus *j'emplissois*.

## PRÉTÉRIT INDÉFINI.

<i>(Cette semaine,)</i>	
J'ai empli.	Nous avons empli.
Tu as empli.	Vous avez empli.
Il ou elle a empli.	Ils ou elles ont empli.

## PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

<i>(Quand)</i>	
J'eus empli.	Nous eûmes empli.
Tu eus empli.	Vous eûtes empli.
Il ou elle eut empli.	Ils ou elles eurent empli.

## PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR SUR-COMPOSÉ.

<i>(Quand)</i>	
J'ai eu empli.	Nous avons eu empli.
Tu as eu empli.	Vous avez eu empli.
Il ou elle a eu empli.	Ils ou elles ont eu empli.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

<i>(Quand vous vîtes,)</i>	
J'avais empli.	Nous avions empli.
Tu avais empli.	Vous aviez empli.
Il ou elle avait empli.	Ils ou elles avaient empli.

## FUTUR ABSOLU.

<i>(Demain)</i>	
J'emplirai.	Nous emplirons.
Tu empliras.	Vous emplirez.
Il ou elle emplira.	Ils ou elles empliront.

## FUTUR PASSÉ OU ANTÉRIEUR

<i>(J'irai, quand)</i>	
J'aurai empli.	Nous aurons empli.
Tu auras empli.	Vous aurez empli.
Il ou elle aura empli.	Ils ou elles auront empli.

## CONDITIONNEL (DEUXIÈME MODE).

## PRÉSENT.

<i>(Si je pouvais,)</i>	
J'emplirais.	Nous emplirions.
Tu emplirais.	Vous empliriez.
Il ou elle emplirait.	Ils ou elles empliraient.

## PASSÉ.

<i>(Si vous aviez voulu,)</i>	
J'aurais ou j'eusse empli.	Nous aurions ou nous eussions empli.
Tu aurais ou tu eusses empli.	Vous auriez ou vous eussiez empli.
Il aurait ou il eût empli.	Ils auraient ou ils eussent empli.

## IMPÉRATIF (TROISIÈME MODE).

## PRÉSENT OU FUTUR.

(Point de première personne.)

Emplis (350).	Emplissons.
	Emplissez.

## SUBJONCTIF (QUATRIÈME MODE).

## PRÉSENT OU FUTUR.

*(On désire, on désirera)*

Que j'emplisse.	Que nous emplissions.
Que tu emplisses.	Que vous emplissiez.
Qu'il emplisse.	Qu'ils emplissent.

## IMPARFAIT.

*(On désirait, on désira, on a désiré, on désirerait)*

Que j'emplisse.	Que nous emplissions.
Que tu emplisses.	Que vous emplissiez.
Qu'il emplît.	Qu'ils emplissent.

## PRÉTÉRIT.

*(On a désiré, on aura désiré)*

Que j'aie empli.	Que nous ayons empli.
Que tu aies empli.	Que vous ayez empli.
Qu'il ait empli.	Qu'ils aient empli.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

*(On aurait, on eût désiré)*

Que j'eusse empli.	Que nous eussions empli.
Que tu eusses empli.	Que vous eussiez empli.
Qu'il eût empli.	Qu'ils eussent empli.

## INFINITIF (CINQUIÈME MODE).

Emplir.	PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.
		Empli, emplie.
Avoir empli.	PRÉTÉRIT.	PARTICIPE FUTUR.
		Devant emplir.
Emplissant.	PARTICIPE PRÉSENT.	

(350) Cette seconde personne prend un *s*, parce que la première personne du présent de l'indicatif dont elle se forme en a un.

Conjuguez de même *applaudir, agir, choisir, gémir* (351), *éclaircir* (352), *enfouir, mûrir, amollir*, etc., etc., et tous les verbes dont la terminaison est en *ir*; et faites usage de la méthode indiquée à la fin de la première conjugaison, pages 482 et 483.

## TROISIÈME CONJUGAISON EN OIR

## RECEVOIR (Modèle).

## INDICATIF (PREMIER MODE).

## PRÉSENT ABSOLU.

<i>(Que faites-vous?)</i>	
Je reçois.	Nous recevons.
Tu reçois.	Vous recevez.
Il ou elle reçoit.	Ils ou elles reçoivent.

## IMPARFAIT.

<i>(Quand vous êtes entré,)</i>	
Je recevais.	Nous recevions.
Tu recevais.	Vous receviez.
Il ou elle recevait.	Ils ou elles recevaient.

## PRÉTÉRIT DÉFINI.

<i>(La semaine passée,)</i>	
Je reçus.	Nous reçûmes.
Tu reçus.	Vous reçûtes.
Il ou elle reçut (353).	Ils ou elles reçurent.

(351) Voyez au Régime des verbes des Rem. sur l'emploi des verbes *applaudir, agir, choisir, gémir*.

(352) ÉCLAIRCIR. Ce verbe, lorsqu'on parle des personnes, ne peut s'employer sans régime indirect. On dit *éclaircir quelqu'un de quelque chose*, et non pas *éclaircir quelqu'un*.

De vos desseins secrets on est trop éclairci. (Racine.)  
Je veux de tout le crime être mieux éclairci. (Le même.)

Ainsi Racine et Voltaire n'ont pas été corrects quand ils ont dit, le premier dans *Bajazet* (acte II, sc. 5) :

Oh ciel ! combien de fois je l'aurais éclaircie  
Si je n'eusse à sa haine exposé que ma vie.

Et le second dans *Zaïre* (acte IV, sc. 6) :

Eh bien ! madame, il faut que vous m'éclaircisseriez.

*Éclaircir*, dans ce cas, était le verbe dont ils devaient se servir.

En parlant des choses, il suffit du régime direct.

Un moment quelquefois éclaircit plus d'un doute. (Racine.)  
Ce terme est équivoque, il le faut éclaircir. (Boileau.)

## PRÉTÉRIT INDÉFINI.

<i>(Cette semaine,)</i>	
J'ai reçu.	Nous avons reçu.
Tu as reçu.	Vous avez reçu.
Il ou elle a reçu.	Ils ou elles ont reçu.

## PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

<i>(Quand, lorsque)</i>	
J'eus reçu.	Nous eûmes reçu.
Tu eus reçu.	Vous eûtes reçu.
Il ou elle eut (354) reçu.	Ils ou elles eurent reçu.

## PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR SUR-COMPOSÉ.

<i>(Quand)</i>	
J'ai eu reçu.	Nous avons eu reçu.
Tu as eu reçu.	Vous avez eu reçu.
Il ou elle a eu reçu.	Ils ou elles ont eu reçu.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

<i>(Quand vous vintes,)</i>	
J'avais reçu.	Nous avions reçu.
Tu avais reçu.	Vous aviez reçu.
Il ou elle avait reçu.	Ils ou elles avaient reçu.

## FUTUR ABSOLU.

<i>(Demain)</i>	
Je recevrai.	Nous recevrons.
Tu recevras.	Vous recevrez.
Il ou elle recevra.	Ils ou elles recevront.

## FUTUR PASSÉ OU ANTÉRIEUR.

<i>(J'irai quand)</i>	
J'aurai reçu.	Nous aurons reçu.
Tu auras reçu.	Vous aurez reçu.
Il ou elle aura reçu.	Ils ou elles auront reçu.

## CONDITIONNEL (DEUXIÈME MODE).

## PRÉSENT.

<i>(Si je pouvais,)</i>	
Je recevrais.	Nous recevriions.
Tu recevrais.	Vous recevriez.
Il ou elle recevrait.	Ils ou elles recevraient.

(353) Toujours la même règle : il ne faut point mettre d'accent sur la pénultième de ce temps.

(354) Nous avons déjà dit qu'on ne fait usage de l'accent circonflexe sur l'*u* de *eut* que dans les temps où l'on dit *eussent* au pluriel.